DOSSIER DE PRESSE

Rétrospective 2018

LE SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE L'Essonne
1 rond-point de l'espace - BP 218 - 91007 EVRY CEDEX / Tél. 01 78 05 46 00 - Fax 01 78 05 46 01 - sdis91.fr

Sommaire

1. Présentation du Sdis 91
2. Les grands dossiers 2018
3. Les temps forts protocolaires 2018
4. À la rencontre de la population
5. L’activité opérationnelle

1. Présentation du Sdis 91

Le Conseil d’administration

Précurseur dans le paysage institutionnel français, le Sdis 91 a initié sa départementalisation dès 1973. Il est financé à 98% par le Conseil départemental de l’Essonne (budget de fonctionnement 2018 réalisé : **87 M€ dont 73 M€ dédiées aux dépenses de personnel.**).

Le Sdis 91 est placé sous une double autorité : celle du président du Conseil d’administration pour ce qui concerne son fonctionnement administratif et financier et celle de la préfète et des maires s’agissant de ses missions de prévention et de la mise en œuvre opérationnelle

Ce lien resserré favorise la mutualisation d’actions et de moyens tout en permettant des secours de qualité et équitables pour tous les Essonniens et un fonctionnement administratif et financier rationnel.

Instances délibératives :
Le conseil d’administration (CA) du Sdis 91 est composé majoritairement de représentants élus du département mais également de maires ou maires-adjoints.

Dominique Echaroux, conseiller départemental, est le président du Conseil d’administration du Sdis 91

Les missions du Sdis 91

La distribution des secours

La prévention des risques

La sensibilisation du public à la prévention

Les effectifs 2018

2 589 agents composent le Sdis de l'Essonne

984 Sapeurs-Pompiers Professionnels

1 804 Sapeurs-Pompiers Volontaires,

(dont 410 à double statut SPP/SPV)

281 Personnels Administratifs, Techniques et Spécialisés

(dont 70 à double statut Pats/SPV)

La jeunesse

L'Association départementale des jeunes sapeurs-pompiers - ADJSP - a pour objectif d'initier des jeunes au métier de sapeur-pompier et de développer leur esprit de solidarité. Ces jeunes sont encadrés par des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, un après-midi par semaine au sein des sections locales des centres d'incendie et de secours. L'aboutissement du cursus de JSP est l'obtention du Brevet national de jeune sapeur-pompier qui facilite l'engagement en tant que sapeur-pompier volontaire. Pour 2018, 24 sections de JSP actives. 428 JSP (105 Filles, 323 garçons) pour 270 encadrants.

Dans le cadre de « l'École ouverte », vers les collégiens et lycéens, une opération spécifique intitulée « **Pompiers Juniors** » a été mise en place en Essonne en 2003 grâce à un partenariat entre l'Éducation nationale et le Sdis 91.
Objectif ? susciter des réflexes citoyens chez les jeunes issus de quartiers sensibles. En 2018, l'opération a rassemblé 157 stagiaires autour de 15 établissements scolaires. En 2018, les « pompiers juniors » ont fêté leurs 15 ans.

La jeunesse

Le **baccalauréat professionnel spécialité « Sécurité Prévention »**, créé par l'arrêté du 9 mai 2006 modifié, a pour finalité de préparer à l'exercice des différents métiers de la sécurité par le biais d'un partenariat réunissant, d'une part, les instances de l'Éducation nationale pour l'enseignement général et spécialisé, d'autre part, celles de la Police nationale et de la Sécurité civile pour le volet formation pratique et stages. Pour l'année 2018, **45 élèves en classe de 1ère et 19 élèves en terminale ont été accueillis en baccalauréat professionnel « sécurité prévention ».**

Concours caporal de SPP

> **Concours de caporal de sapeur-pompier professionnel :** Par arrêté en date du 21 décembre 2017, sous le contrôle de la zone de défense et de sécurité d'Ile-de-France, le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Essonne a organisé, au titre de l'année 2018, deux concours de caporaux de sapeurs-pompiers professionnels. Ces épreuves étaient notamment organisées en partenariat avec les Sdis 77, 78 et 95.

Préservation de l’emploi recrutement

> Une formation d’intégration de 47 SPPNO : Le Sdis de l’Essonne a organisé une formation d’intégration (FI) de sapeurs-pompiers professionnels, extraordinaire en effectif, afin de renforcer les effectifs dans les centres d’incendie et de secours, dès 2019. La formation d’intégration a commencé lundi 5 novembre 2018, à l’Ecole départementale du Sdis 91 (Edis). D’une durée totale de 10 semaines, cette formation s’est déroulée exclusivement dans les locaux essonniens. Les stagiaires ont eu l’occasion de suivre plusieurs modules, à commencer par la culture professionnelle, le secours à personnes, les opérations diverses, l’incendie, le secours routier ou encore les risques animaliers. Tous sont issus des rangs des sapeurs-pompiers volontaires du département. La formation s’est terminée le 18 janvier 2019. Cette formation fait suite aux concours (titre 1 et titre 2) de caporal de sapeur-pompier professionnel, qui se sont déroulés entre mai et septembre 2018, en Ile-de-France.

> Deux formations d’accompagnement pour des sapeurs-pompiers professionnels en CDD : plusieurs agents, sur deux vagues, ont été recrutés en CDD et ont ainsi profité d’une formation d'accompagnement organisée sur sept semaines leur permettant d’intégrer plus facilement les rangs des sapeurs-pompiers professionnels, en cas de réussite au concours de caporal de SPP.

Amélioration des conditions de travail

Plusieurs travaux de réhabilitation, d'extension et de rénovation ont eu lieu durant l'année 2018, sur les sites du Sdis de l'Essonne et dans les centres d'incendie et de secours.

Opérations neuves :

- Construction du nouveau centre de première intervention (CPI) de Marcoussis ;
- Regroupement de la pharmacie à usage interne, la PUI, et de la plateforme logistique départementale, la PLD sur le site de l'école départementale ;
- Ecole départementale : hall du bâtiment principal entièrement réhabilité et installation du bungalow d'accueil en entrée de site

Opérations de conservation du patrimoine :

- Extension du Centre d'Incendie et de Secours de Draveil pour des vestiaires feu et réaménagement du local plongeurs
- Réfection partielle des étanchéités et des menuiseries extérieures du CIS de l'AMD de Palaiseau
- Installation d'éclairage LED en extérieur sur plusieurs Centres de Secours
- Rénovation des chaufferies d'Etampes et Lisses
- Réhabilitation des sanitaires RDV d'Athis-Mons
- Rénovation des sanitaires et du standard aux Ulis
- Réhabilitation de tous les sanitaires RDC / R+1 à Longjumeau
- Agrandissement et le réaménagement de la SGOG d'Evry
- Agrandissement du Centre de Secours de Ris-Orangis

Acquisition de nouveaux véhicules

En 2018, le Sdis 91 a réceptionné plusieurs véhicules visant à rationaliser le parc :

10 VSAV, 3 VSR, 3 CCRM, 3 VSU, 2 FPT, 1 FPTL, 1 CCFM, 1 EPS, 1 BRS 115, 2 R2BLS, 15 véhicules légers -3,5T
Représentant un budget total de 4 500 000 € TTC.

L’école départementale d’incendie et de secours

L’Edis, centre de formation de pointe ouvert en 2004 et implanté à Fleury-Mérogis, concourt à l’édification et au maintien à niveau obligatoire de la technicité des sapeurs-pompiers.

Son plateau technique créé les conditions propices à la réussite de l’acte opérationnel : **tour de manœuvre de 21 mètres**, **simulateur à feu**, **caissons d’observation et d’entraînement aux phénomènes thermiques**, **station service**, **aire de gaz**, **unités d’exercices aux risques chimiques**, **aire hydraulique**, **aire de désincarcération**.

Les formations à l’Edis sont variées et en constante évolution afin de s’adapter aux risques courants et particuliers. Elles sont encadrées par une équipe de professionnels chargée de les mettre en œuvre avec une approche ambitieuse de l’enseignement visant à tester les nouvelles techniques opérationnelles.

Le centre départemental d’appels d’urgence

Depuis plus de 12 ans, le centre départemental d’appels d’urgence (CDAU) plateforme commune partagée entre le pôle médical du Samu (15) et les sapeurs-pompiers (18), apporte quotidiennement une réponse adaptée à chaque situation.

Effectif global du Sdis 91 présent au Centre de traitement de l’alerte : 115personnes
Potentiel opérationnel de jour : 2 officiers superviseurs, 4 chefs de pôle et 10 opérateurs.
Potentiel opérationnel de nuit : 2 officiers superviseurs, 3 chefs de pôle et 8 opérateurs.

Effectif global du Samu : 127 personnes

2. Les grands dossiers 2018

Optimisation des moyens

Depuis 2016, le Sdis de l'Essonne a mis en place un plan d'économie comportant 61 mesures, dans tous les domaines de son organisation, afin de prévoir son évolution sur la période 2016-2021, sans sacrifier l'efficience opérationnelle. Plusieurs objectifs ont été fixés : faire évoluer l'organisation et les missions du Sdis, de façon durable, pour les rendre compatibles avec les contraintes budgétaires ; retrouver une capacité à dégager de l'autofinancement ; et repositionner l'opérationnel au cœur des préoccupations. Les mesures prises sont allées dans le sens de la solidarité, de l'équité et la cohésion. Elles ont un intérêt collectif, plus qu'individuel. De plus, la contrainte financière a été source d'innovation et a permis de développer de nouvelles idées, tout en valorisant le Sdis de l'Essonne. Les 61 mesures proposées pour la période 2016-2021 regroupent plusieurs thématiques : l'évolution de l'organisation du Sdis ; la gestion patrimoniale ; la gestion des ressources humaines ; la gestion financière.

Plusieurs actions sont d'ores et déjà intégrées à l'organisation du Sdis tels que la location de locaux à l'Edis, la vente du patrimoine immobilier, l'investissement dans des mesures visant à diminuer les dépenses énergétiques, la simplification des procédures d'achats, ou encore l'optimisation du coût des contrats de maintenance du Système d'Information et de Communication.
Une évolution des dispositions sera rédigée et exposée en centre au mois de juin 2019.

Recentrage des missions & explosion du Secours à personnes

Les changements organisationnels liés à la Directive européenne sur le temps de travail et à la nécessité pour le Sdis d'assurer ses missions opérationnelles dans un contexte nouveau et un budget contraint, ont amené l'établissement à proposer, depuis novembre 2016, des **mesures expérimentales pour optimiser l'emploi de ses moyens humains et matériels et ainsi diminuer la sollicitation opérationnelle,** notamment en secours à personnes tout en se concentrant sur ses missions régaliennes.

En 2018, constatant une augmentation significative du secours à personnes (+7.05%), il devenait urgent d'adapter les moyens financiers aux coûts de ces augmentations, tout en revisitant totalement les modes opératoires de gestion du secours à personnes, avec nos partenaires du SAMU. De la sorte, le Département s'est engagé a réaliser un effort conséquent au budget du Sdis, complété par une aide ciblée de l'Agence Régionale de Santé. Ces efforts encadrés par le Président du Conseil départemental et le Préfet vont permettre de renforcer les potentiels opérationnels journaliers.

Mutualisation des Sdis d'Ile-de-France

Année après année, les Sdis de la Grande couronne accentuent leurs projets de mutualisation à travers plusieurs domaines :

-**Technique :** notamment avec les achats groupés concernant les véhicules (25 Véhicules de secours d'urgence soit 1,5M€/an – 47 Fourgons pompe tonne soit 12M€/an – 8 ambulances sur 4 ans pour 3,2M€) ;
-**Habillement** : les directions des quatre SDIS ont décidé d'établir un règlement commun afin que tous les agents aient la même tenue et une protection identique : Tenue de service et d'intervention (6000 tenues / an soit 2,8M€/4ans, Casques, parka, insignes d'épaule…
-**Opérationnel :** les Sdis franciliens recherchent un partage de la doctrine opérationnelle afin d'aboutir à une interopérabilité des équipes (équipement, prévention, prévision, formation, hygiène et sécurité …) ;
-**Volontariat** (Sapeurs-Pompiers Volontaires): un réseau zonal permet d'échanger sur les bonnes pratiques et de mettre en place un accompagnement pédagogiques des cadres SPV (plan de soutien, harmonisation des règles de gestion, formation commune « IDF »,…).
Ainsi, cette mutualisation permet de rationaliser les moyens, de dégager des marges économiques et de partager des ressources autour d'un portage collectif au profit de l'acte opérationnel.

Assurer la promotion du volontariat

En France, 80% des effectifs de sapeurs-pompiers sont constitués de sapeurs-pompiers volontaires (SPV) ; ils constituent le socle de la sécurité civile. En Essonne, 1804 SPV ont choisi cet engagement citoyen en plus de leur vie professionnelle et familiale. Grâce à eux, le maillage des secours sur l'ensemble du territoire reste équitable et de qualité. Le Sdis valorise cet engagement pour continuer à susciter des vocations.

Tout comme l'année précédente, le Sdis poursuit son « Plan de soutien au volontariat 2016-2018 », sa déclinaison du plan de Chambéry et son engagement pour le volontariat, visant à assurer un suivi et une évaluation de la politique du volontariat, faciliter l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires, faciliter les conditions d'accès à la formation des sapeurs-pompiers volontaires, renforcer les partenariats avec les employeurs publics ou privés et enfin renforcer l'organisation et le management du volontariat. Ce plan de soutien est un véritable outil et support de travail et offre la possibilité de construire le visage du volontariat de demain sur tout le territoire essonnien.

Journées d’intégration pour les volontaires

Trois journées d’intégration des nouveaux sapeurs-pompiers volontaires ont eu lieu durant l’année 2018, à l’école départementale du Sdis de l’Essonne. Ce moment d’intégration a ainsi permis à plus de 200 volontaires, provenant des quatre groupements territoriaux, de rentrer pleinement dans leur future activité.

À cette occasion, les jeunes recrues ont pris connaissance de la charte des SPV avant de la signer et ont pu se voir remettre l’insigne du corps départemental. Un programme complet leur était ainsi proposé tout au long de la journée : diffusion d’un film sur l’activité des sapeurs-pompiers, sensibilisation aux réseaux sociaux, formation sur les moyens radio puis sensibilisation à la préservation du potentiel physique et psychologique.

Touche pas à mon pompier

Le Sdis 91 se joint à la campagne nationale, soutenue par les services de l'Etat.
La Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPF) a lancé une grande campagne de communication "Touche pas à mon pompier" dont l'objectif est de condamner les violences faites à l'encontre des sapeurs-pompiers et des autres forces publiques de sécurité et de secours. Le Sdis de l'Essonne a décidé de s'associer à cette initiative.
Quatre chantiers prioritaires pour lutter contre les agressions de sapeurs-pompiers :
- L'anonymat doit être garanti aux sapeurs-pompiers qui portent plainte après une agression, afin de les prémunir, ainsi que leurs familles, contre toute forme de représailles.
- Prévenir les violences en renforçant le lien de proximité avec la population. C'est avant tout informer sur le rôle et les missions des sapeurs-pompiers. C'est également former : inciter la population, notamment les jeunes, à s'engager, leur insuffler une culture de sécurité.
- Renforcer la coordination des secours et des forces de sécurité au niveau de la formation comme en intervention, dans un même esprit de sécurité quotidienne et de proximité.
- Renforcer les sanctions et surtout garantir leur application.

Des gestes élémentaires de survie…
… aux gestes qui sauvent

Depuis février 2014, les sapeurs-pompiers ont formé près de 49 000 élèves de 5ème des collèges essonniens aux gestes élémentaires de survie (GES). Cette action pédagogique citoyenne résulte d'un partenariat engagé avec l'Education nationale et financé par le Conseil départemental de l'Essonne.
De Janvier à Juin 2018, 48 Collèges / 294 Classes / 7439 élèves ont été formés

Pour le 1er trimestre de l'année scolaire 2018/2019, soit d'octobre à décembre 2018, une nouvelle formule des « Gestes Qui Sauvent » a été mise en place avec l'apprentissage des positions d'attente en cas de plaie grave, la pose d'un garrot et les attitudes à avoir en cas d'attentat, en plus du processus « alerter, masser, défibriller ». Cette nouvelle formule, d'une durée de 2H00 (séance qui a permis de former 13 Collèges / 74 Classes / 1848 élèves).

Un nouvel agenda pour les CM2 de l’Essonne

Le **Sdis de l’Essonne et la Ligue contre le cancer, section Essonne,** collaborent à nouveau sur la mise en place d’un agenda de prévention destiné aux élèves de CM2 des écoles essonniennes portant sur plusieurs thématiques : nutrition, soleil, sommeil, dépendance et sécurité.

Ces sujets sont abordés sous différentes formes : bandes dessinées, jeux, infographies… afin de les rendre ludiques tout en restant informatifs.

La rubrique sécurité a été réalisée par le Sdis en collaboration avec les forces de l’ordre. Elle regroupe des messages de prévention avec les **numéros d’urgence, les gestes qui sauvent, le détecteur de fumée**…

L’agenda sera également composé de dessins d’élèves essonniens réalisés dans le cadre d’un concours.
Saluons cette initiative qui fait des émules chez nos collègues du Val d’Oise.

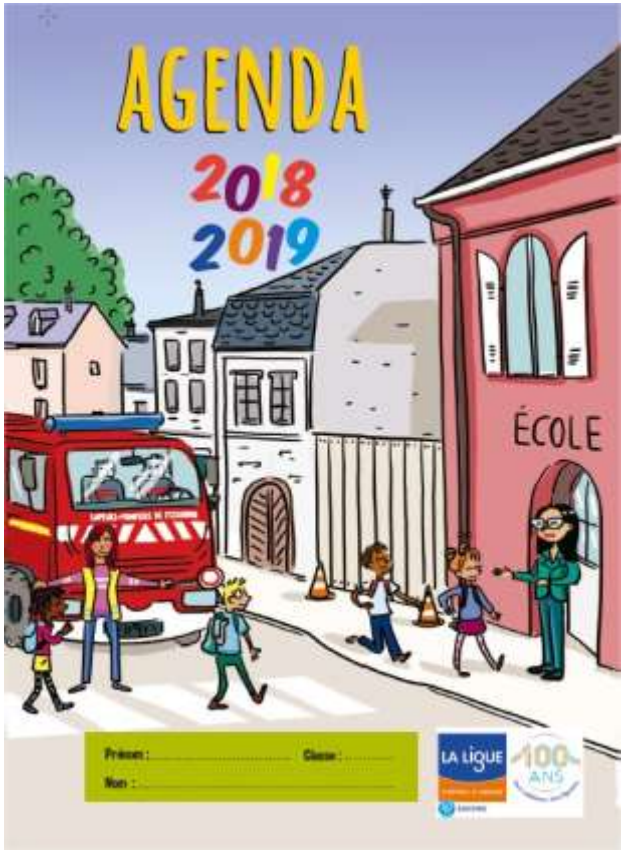

Inauguration du nouveau hall de l’école de formation

La livraison des travaux du hall B a été reçue à la fin octobre 2018. L’an passé, les baies et le chauffage avaient déjà été remis à neuf. Le bar a été démoli. Un nouvel espace de convivialité a été créé. Il s’agit d’un bar de desserte mobile, se déplaçant au besoin. Le local des agents d’entretien a été reconditionné en mini-office lors de l’organisation d’évènements. L’éclairage a été revu : deux puits de lumière ont été créés afin d’éclairer la cafétéria en lumière naturelle.
Des outils de communication pour les manifestations sont prévus : vidéoprojecteur, réseau et sonorisation de l’espace. Par ailleurs, l’Edis va bénéficier du réseau TV de la direction. Les agents de l’école se serviront de cet outil, entre autre, pour diffuser les plannings de formation.
L’accueil ne sera plus situé dans le hall. Désormais il s’agit d’un accueil global en entrée de site.

Travaux de la Pharmacie et de la Plateforme logistique départementale

Après un an consacré aux travaux d'extérieur, du 10 novembre 2017 au 10 novembre 2018 soit 1,5 mois de préparation et 10,5 mois de chantier réel, le second œuvre commence dès la mi-octobre. Septembre 2018 fut consacré à la préparation du dallage et au coulage de la dalle.

Le déménagement de la plateforme logistique départementale est prévu en février 2019. Le bail de location de la PLD de Lisses se terminant le 31 mars 2019. La nouvelle Pharmacie à usage interne et la plateforme logistique départementale sera opérationnelle courant mars.

Coût des travaux : 2,47M€TTC

Certification IRO Villejust

L’aire de formation internationale Cynotechnique et Sauvetage-déblaiement de Villejust a accueilli les certifications IRO (International Rescue Dog Organisation) pour les équipes cynotechniques, du mercredi 29 août au dimanche 2 septembre 2018. Ces groupes opérationnels spécialisés, composés de chiens et de leur maître, sont notamment en charge de rechercher des personnes disparues, éjectées lors d’un accident ou ensevelies suite à des effondrements de structure.

Déploiement de l’outil drone

Dans l’objectif d’une constante amélioration des moyens opérationnels, **le Sdis de l’Essonne a fait l’acquisition, dès 2017, d’un nouvel outil opérationnel : le drone.**
En 2018, le drone du Sdis de l’Essonne a été engagé sur plusieurs interventions et exercices. Compte-tenu de l’importance de cet outil pour nos autorités, un premier séminaire des utilisateurs des Sdis Franciliens a été organisé. Ces échanges permettront l’interopérabilité, l’optimisation des processus d’engagement et le partage des bonnes pratiques.

3. Les temps forts protocolaires 2018

Arrivée du colonel Mickaël Lecoq

Le Sdis de l'Essonne a accueilli son nouveau directeur départemental adjoint, le lieutenant-colonel Mickaël Lecoq. Sa prise de fonction a eu lieu le mardi 3 avril 2018. Une présentation officielle était ainsi faite à la direction, en présence du directeur de cabinet de Madame la Préfète, Monsieur Alain Charrier, et de Madame Dany Boyer, membre du Conseil d'administration du Sdis et conseillère départementale. Le directeur départemental, le contrôleur-général Alain Caroli, était également présent pour accueillir son nouvel adjoint.

7 passations de commandement

Le Sdis de l’Essonne a organisé 7 passations de commandement depuis le début de l’année 2018 : elles concernaient les centres d’incendie et de secours de Montgeron, Limours, Longjumeau, Maisse (SPV), Lisses (SPV), Mennecy (SPV) et Brétigny-sur-Orge.

Journée nationale des sapeurs-pompiers

Dans le cadre de la 15e édition de la Journée Nationale des Sapeurs-Pompiers, événement annuel et national, une cérémonie officielle avait lieu le samedi 16 juin 2018, au centre d'incendie et de secours des Ulis.

A cette occasion, un hommage à la mémoire de l'ensemble des sauveteurs disparus en mission au cours des 12 derniers mois a été rendu lors du message du Ministre de l'Intérieur, lu par le Préfet de l'Essonne, Monsieur Jean-Benoît Albertini.

Cérémonie départementale à l’occasion de la Sainte-Barbe

La cérémonie départementale à l’occasion de la Sainte-Barbe avait lieu le vendredi 07 décembre 2018. Cette manifestation instituée depuis 2016 a pour objectifs de mettre à l’honneur la patronne des sapeurs-pompiers, de valoriser les agents méritants et permettre aux autorités d’évoquer le bilan de l’année écoulée et les objectifs de l’année suivante.

Signature du protocole d’accord avec les organisations syndicales

Après plusieurs semaines de confit social, et à l’issue de longs débats, les partenaires sociaux, la direction du Sdis de l’Essonne et le département ont signé un protocole d’accord de sortie de crise, le 19 décembre 2018,

Visite du Ministre de l’Intérieur au CSP Corbeil Essonnes

Le 31 décembre 2018, Monsieur le Ministre de l'intérieur est venu rendre visite aux sapeurs-pompiers du Sdis de l'Essonne au centre d'incendie et de secours de Corbeil-Essonnes, en présence du chef de centre et des agents de garde, du directeur départemental adjoint, du président du département et du préfet de l'Essonne. Les autorités communales étaient également présentes.

3. À la rencontre de la population

Fête des agents
Conseil départemental et Sdis 91

En ce 15ème anniversaire de la fête des agents, mais aussi le 50ème du Département, de belles surprises et de nouvelles animations étaient au programme : le Sdis de l’Essonne était présent sur plusieurs stands, dont notamment un stand des "Gestes qui Sauvent" pour appréhender les gestes de 1ers secours, un parcours petits pompiers pour initier les plus jeunes aux missions des sapeurs-pompiers, un stand volontariat, pour informer et recruter de nouveaux sapeurs-pompiers volontaires ainsi qu’un stand rameur pour affronter dans la bonne humeur ses proches. La section équestre était également de la partie pour le plaisir des petits et des grands tout comme le GTO Drone qui a pu faire une démonstration dans le parc derrière le château.

2 Portes ouvertes pour les CIS

En 2018, deux journées portes ouvertes pour promouvoir l'activité des sapeurs-pompiers ont été organisées : le centre d'incendie et de secours du Val d'Yerres a ouvert ses portes au public tout comme le site international cynotechnique de Villejust.

Les rencontres de la sécurité

La 6ème édition des Rencontres de la sécurité avait lieu du mercredi 10 au samedi 13 octobre 2018 inclus, sur l'ensemble du territoire. Le Sdis de l'Essonne a notamment participé à cette manifestation, au sein du centre commercial de Brétigny-sur-Orge.

Plusieurs thématiques fortes ont été mises en avant lors des rencontres de la sécurité 2018 :
- la sécurité quotidienne (délinquance, sécurité routière, risques domestiques...)
- les situations d'urgence et de crise (alerte aux populations, gestes qui sauvent...)
- l'engagement citoyen (volontariat, garde nationale...)
- les cyber-menaces (hacking, escroquerie, haine sur internet...)

Monsieur Le Préfet et son directeur de cabinet étaient présents pour rencontrer les différentes équipes de secours présentes.

Formation aux gestes qui sauvent

Après les attentats de novembre 2015, de nombreux Français ont exprimé le souhait de connaître les gestes utiles pour sauver des vies. La campagne "Adoptons les comportements qui sauvent" a été décrétée Grande Cause nationale en septembre 2016,

Plusieurs centres d’incendie et de secours ont ouvert leurs portes pour enseigner gratuitement à la population les gestes qui sauvent.

Ces gestes peuvent être pratiqués lors d’accidents de la vie quotidienne ou de situations exceptionnelles comme les événements tragiques du 13 novembre 2015 à Paris ou encore du 14 juillet 2016 à Nice.

4. L’activité opérationnelle 2018

Chiffres clés 2018

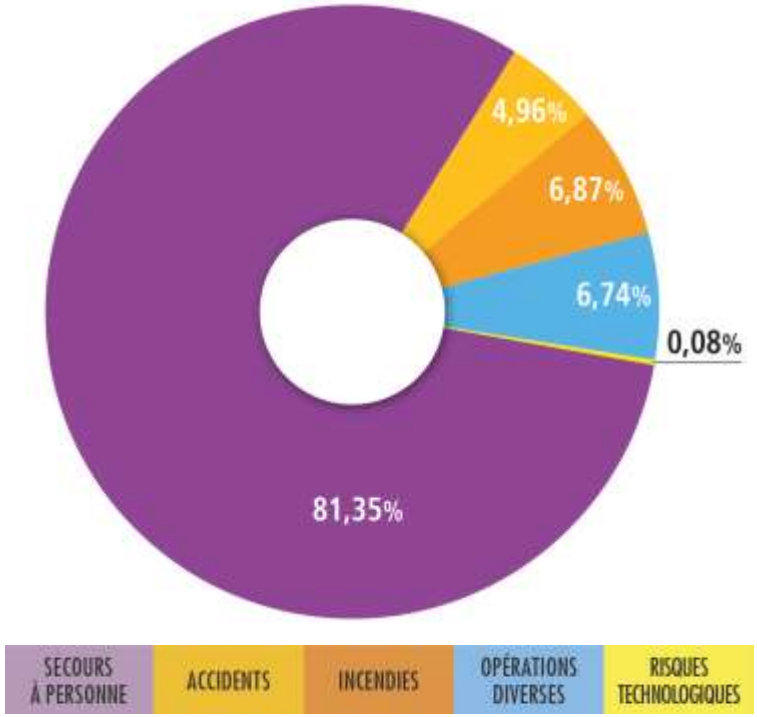

Le Sdis de l'Essonne, c'est

97 199 sollicitations opérationnelles en 2018.

Soit une hausse de 8,11%
et de 7,05% en secours à personnes

972 appels traités par les opérateurs du CTA-Codis par jour pour **265 opérations de secours** soit une toutes les 5 minutes.

121 sorties d'hélicoptères en 2018

Crues en Essonne

Janvier 2018 – Après plusieurs jours de pluie soutenue, les sapeurs-pompiers ont réalisés 80 opérations de secours. Les secteurs Est et Nord ont été les plus impactés du fait de la montée des eaux, de manière significative, sur la Seine et sur l'Yerres. Les interventions ont été principalement portées sur des reconnaissances, des évacuations, des épuisements et assèchements…

Feu d’habitats précaires à Vauhallan

26 janvier 2018 - Les sapeurs-pompiers sont intervenus pour un important feu de détritus de 300 m² sur 5 m de haut dans un camp de gens du voyage. 40 sapeurs-pompiers engagés au plus fort de l’intervention, 14 Centres d’incendie et de secours, et 19 engins. L’intervention a duré environ 16h30.

Episode neigeux en Essonne

6 et 7 février 2018 - Plusieurs opérations de secours ont été réalisées dont notamment une dizaine d'opérations pour menace de chute d'arbre ainsi que l'évacuation de plus de 700 personnes dont notamment celles bloquées sur la RN 118.

Episodes orageux

10 au 13 juin 2018 - Les sapeurs-pompiers sont intervenus sur différentes communes du département suite à l'épisode orageux et aux fortes pluies subies depuis le 10 juin. 64 communes du département de l'Essonne ont été concernées. Plus de 1 300 demandes de secours ont été saisies et réalisées.

Feu d’habitation collective à Corbeil-Essonnes

5 juillet 2018 - Intervention des sapeurs-pompiers pour un feu dans un bâtiment R+2 d’environ 1000 m2 au sol, squatté, à proximité immédiate des voies du RER D. Une seule personne était présente dans le bâtiment et a été évacuée avant l’arrivée des secours, aucun blessé. Au plus fort du sinistre, 8 lances à eau, dont 2 sur échelle, étaient en action. Le sinistre intéressait le 2ème étage ainsi que la toiture. Afin de mener à bien les opérations de secours, le BEA 42 mètres du SDIS 77 a été demandé par le COS. La crainte de l’effondrement d’une partie de la structure, sur les voies ferrées à proximité, a nécessité l’intervention du conseiller technique sauvetage déblaiement. Lors du déblai, 4 sapeurs-pompiers ont été blessés, par la chute d’une partie de l’enveloppe bâtimentaire. L’un est toujours actuellement en soin.

Feu de casse automobiles à Athis-Mons

1er août 2018 - Un violent incendie concernant plus de 1 000 m3 de carcasses de voitures réparties sur une surface d'environ 7 000 m² s'est déclaré au sein du site de Derichebourg, à Athis-Mons, à proximité immédiate des voies SNCF et de la Seine. Après plusieurs heures de lutte contre les flammes, les nombreux moyens mobilisés, représentant près de 120 personnels sur place au plus fort de l'action, ont permis de circonscrire le feu en milieu d'après-midi et de le maîtriser en fin de journée. Les conséquences de cet important sinistre au niveau du réseau de transport ferroviaire et de la pollution de la Seine ont également été limitées.

Feu de forêt à Brunoy

10 octobre 2018 - 135 sapeurs-pompiers provenant de l'ensemble du département de l'Essonne, accompagnés de renforts de Seine-et-Marne et des Yvelines ont été mobilisés. Le feu a été maîtrisé le lendemain du début de l'intervention, en début de matinée. Au total, ce sont 80 hectares de la forêt de Sénart, à proximité immédiate de Brunoy, qui ont été touchés par les flammes selon l'estimation de l'Office national des forêts (ONF) et des sapeurs-pompiers. Cela représente près de 4 km de lisières.

Feu de décharge à Ris-Orangis

23 octobre 2018 - Les sapeurs-pompiers ont réalisé une intervention de longue durée pour un feu d'habitat précaire avec propagation à la végétation. 57 personnes avaient initialement été évacuées dans un gymnase, mis à disposition par la commune de Ris-Orangis, via un transporteur privé réquisitionné par les forces de l'ordre. L'activité première des personnels engagés consistait à noyer, à l'aide de 5 lances, les détritus au fur et à mesure de leur déblai par 2 engins de chantier.

Exercice PPI CEA SACLAY – Curium Pharma

Les 18 et 19 décembre s'est déroulé un exercice PPI dont les objectifs généraux étaient de tester l'organisation des secours ; la prise en charge de la population, la préservation des biens et de l'environnement ; et la remontée des mesures effectuées sur le terrain vers les organismes nationaux et l'autorité préfectorale.

Deux autres objectifs étaient fixés : tester la remontée, le partage et la coordination de l'information interservices et le partage d'information entre les logiciels MIRAGE et CRITER.

Une quarantaine de sapeurs-pompiers ont été mobilisés sur le terrain au contact de l'évènement, au CEA, en appui de la Formation Locale de Sécurité pour d'une part assurer l'extinction d'un incendie dans une Installation Nucléaire de B et d'autre part prendre en charge deux victimes irradiées. Ce fut l'occasion pour les équipes du GOS RAD, notamment, de tester les procédures puisque parallèlement des mesures de contaminations étaient réalisées par nos équipes en périphérie du site du CEA. Le COD a été activé ce qui permet de tester le fonctionnement interservices en situation de crise.

Les 50 centres d'incendie et de secours de l'Essonne

LE SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

Essonne

Courage et dévouement… *… Liberté, Égalité, Fraternité*

18
112

sdis91.fr

Sapeur-pompier de l'Essonne : citoyen au service de la population.

Le Sdis 91 est présent sur :

Page Youtube : + 1 167 abonnés et + 397 944 vues,
Facebook : + 11 494 fans,
Twitter : + 5 759 abonnés
Instagram : + 1 717 abonnés

LE SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE L'Essonne
1 rond-point de l'espace - BP 218 - 91007 EVRY CEDEX / Tél. 01 78 05 46 00 - Fax 01 78 05 46 01 - contact@sdis91.fr